

Concours interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2^{ème} classe au titre de l'année 2025

LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMIS

(par ordre de mérite)

Les candidats sont informés qu'en l'application du code général de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Ainsi, seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés.

- | | | |
|----|-----------------|---------------|
| M. | GAUDION Pierre | (Programmeur) |
| M. | MORICET Grégory | (Programmeur) |
| M. | BEY Belkacem | |

LISTE COMPLÉMENTAIRE

(par ordre de mérite)

- | | | |
|----|--------------------------|--|
| M. | DE CONTO DZEUANG Clément | |
|----|--------------------------|--|

Fait à Paris, le 3 juin 2025

La présidente du jury



Valérie PIPELIER

La présente décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente notification, augmenté le cas échéant d'un délai supplémentaire de distance dans les conditions prévues aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative soit par un recours administratif soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris.